

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 – semaine du 30 novembre au 4 décembre

	Au 03/12	Var vs 26/11
EUR/CHF	1,0829	+0,1%
USD/CHF	0,9088	-1,63%
SMI	10 342.63	-1,48%
Taux 10a	-0,52	-4pb

Faits marquants

[Prolongation de l'accord fiscal franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers en télétravail](#) : La France et la Suisse ont prolongé l'accord amiable provisoire du 13 mai 2020 concernant l'imposition des frontaliers exerçant en télétravail à la suite des mesures prises dans le contexte de lutte contre le COVID-19. Grâce à cet accord, les jours où les frontaliers sont amenés à effectuer leur travail à domicile en raison des mesures prises pour lutter contre le Coronavirus ne modifient pas le régime d'imposition. L'accord reste en vigueur jusqu'au 31 mars 2021. Pour mémoire, un accord du même type avait été conclu le 13 août 2020 concernant les cotisations sociales. Cet accord reste en vigueur jusqu'au 30 juin 2021.

[Mesures sanitaires dans les stations de sport d'hiver](#) : i/ les exploitants des domaines skiables doivent élaborer et mettre en œuvre des plans de protection sanitaire ; ii/ ces plans de protection sanitaire doivent obligatoirement limiter aux 2/3 les capacités d'accueil des véhicules fermés (remontées mécaniques), veiller au respect des distance sanitaires dans les files d'attente ou à la sortie des installations de transport, rendre obligatoire le port du masque ; iii/ les exploitants d'un domaine skiable doivent obtenir une autorisation cantonale pour exercer leur activité, autorisation délivrée en fonction de critères liés à la situation du Covid-19 dans le canton ou la région (situation épidémiologique, état du traçage des cas, état des capacités du système de santé, état des capacités de test) et si le domaine présente un plan de protection sanitaire.

Crise du Covid-19

[Situation sanitaire au 4 décembre à 13h](#)

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 4 décembre	344 497	4 848
Jeudi 3 décembre	340 115	4 747
Mercredi 2 décembre	335 660	4 667
Mardi 1^{er} décembre	330 874	4 552

Soutien aux entreprises les plus affectées par la crise Covid-19 : Au 01/12/2020 entrera en vigueur le soutien public direct aux entreprises d'un montant de 400 M CHF (50% Confédération, 50% cantons). Les entreprises éligibles sont déterminées par 3 critères cumulatifs : i/ le chiffre d'affaires 2020 est au moins inférieur à 60% du CA moyen des exercices 2018 et 2019 en raison des mesures prises afin de lutter contre le Covid-19 ; ii/ avoir réalisé au minimum en 2018 et en 2019 un chiffre d'affaires moyen d'au moins 100.000 CHF ; et iii/ payer la majorité de ses charges salariales en Suisse. Les cantons déterminent la nature du soutien : i/ un prêt sans intérêt (plafonné à 25% du CA moyen réalisé en 2018 et 2019, ou 10 M CHF) ; ii/ un cautionnement sur un prêt bancaire (plafonné selon les mêmes modalités que le prêt) ; ou iii/ une subvention (plafonnée à 10% du CA moyen réalisé en 2018 et 2019, ou 500 000 CHF). Ce soutien peut être octroyé jusqu'au 31/12/2021 et entraîne l'interdiction de distribuer des dividendes pendant la durée du prêt/cautionnement ou pendant 5 ans en cas de subvention. Le Conseil fédéral demandera au Parlement un complément budgétaire de 600 M CHF (80% Confédération et 20% cantons), portant le total à 1 Md CHF.

Mesures sanitaires au sein des activités économiques : i/ Les plans de protection sanitaire des espaces accueillant du public dans lequel des personnes peuvent se déplacer librement, notamment les magasins, doivent prévoir une surface d'au moins 10m² par personne par défaut (contre 4m² auparavant) ou 4m² par personne pour les établissements d'une surface de 30m² au plus ; ii/ les restaurants et les bars pourront être ouverts jusqu'à 1h00 du matin la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier (contre 23h normalement).

Test Covid-19 : Le test sérologique Covid-19 de Roche (Eleusis SARS-Cov-2) obtient une homologation d'urgence de l'Autorité sanitaire américaine (FDA).

Politique économique

Conjoncture : Au 3^{ème} trimestre 2020, le PIB suisse a augmenté de 7,2% en glissement trimestriel. Le PIB n'est plus qu'à un niveau inférieur de 2% par rapport au T4 2019.

Commerce de détail : En octobre 2020, le chiffre d'affaires du commerce de détail (corrigé des variations saisonnières) a augmenté de 3,3% en termes réels en glissement annuel.

Inflation : Au mois de novembre 2020, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7% en glissement annuel.

Politique commerciale : La révision de l'accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) entrera en vigueur en Suisse le 1^{er} janvier 2021. La révision de l'accord de l'OMC comprend notamment l'extension des exigences de mise en concurrence des soumissionnaires à de nouveaux marchés publics, et l'introduction de critères environnementaux dans certains de ces marchés. L'entrée en vigueur de la révision de cet accord fait suite aux révisions de la loi fédérale sur les marchés publics et de l'accord intercantonal sur les marchés publics en 2019.

Banque nationale suisse : Le Conseil fédéral a élu les membres de la Direction générale de la Banque nationale suisse (BNS) pour la période 2021-2027. Thomas Jordan conservera son poste de président de la BNS.

Secteur financier

Réglementation financière : Depuis le 1^{er} décembre 2020, la Suisse applique la norme statistique SDDS Plus du Fonds monétaire international (FMI). Développée suite à la crise financière de 2008, cette norme statistique intègre de nouvelles catégories de données et couvre davantage les activités des institutions non bancaires (telles que les caisses de pension ou les assurances).

Politique monétaire : La BNS a annoncé avoir achevé avec succès le projet Helvetia, sa première expérimentation de monnaie numérique en coopération avec la Banque de Règlements Internationaux (BRI) et l'infrastructure de la place financière suisse SIX. Les trois institutions ont réalisé deux études de faisabilité portant sur (i) l'émission d'une monnaie numérique de banque centrale de gros (limitée aux banques et autres établissements financiers) et (ii) la création d'un système de paiement connecté à un registre distribué.

Secteur financier : Selon une étude de BAK Economics, le secteur financier suisse aurait généré une valeur ajoutée brute de 88,1 Mds CHF en 2019, soit 12,5% du PIB. Les impôts fédéraux et locaux liés à ce secteur sont estimés à 19,3 Mds CHF, soit 12,7% du total des impôts perçus par l'Etat.

Cryptoactifs : L'Association Libra, établie à Genève, a annoncé (i) l'adoption d'un nouveau nom, « Association Diem », et (ii) le recrutement de nouvelles personnalités dans son équipe de direction. Elle est toujours en dialogue avec la FINMA pour l'obtention d'une licence de système de paiement.

Immobilier : Le taux d'intérêt hypothécaire de référence reste au même niveau que lors de sa dernière publication en septembre 2020, soit 1,25 %. Le taux d'intérêt de référence est basé sur le taux d'intérêt moyen pondéré des créances hypothécaires en Suisse, qui est établi chaque trimestre. La hausse ou la baisse de ce taux donne le droit aux locataires de demander un ajustement des loyers aux propriétaires. L'ajustement du taux d'intérêt de référence s'effectue par quart de point de pourcentage.

Secteurs non financiers

Transport aérien : Le spécialiste suisse de la restauration aérienne Gategroup, finalise le rachat de LSG UE, fournisseur de services de catering en Europe et filiale de Lufthansa. Ces activités représentent un tiers de l'ensemble du groupe.

Matériaux de construction : Lafargeholcim annonce un plan d'investissement en Inde de 100 M CHF afin de récupérer la chaleur produite par les déchets de ses 6 sites présents sur le sous-continent indien.

Spatial : La startup suisse ClearSpace, active dans la récupération de débris spatiaux, a conclu un contrat de 86 M CHF avec l'Agence spatiale européenne (ESA). ClearSpace sera à la tête d'un consortium européen d'entreprises, comprenant notamment 9 entreprises ou institutions suisses. Une première mission prévoit le lancement d'un engin dans l'espace en 2025.

Agenda législatif

Initiatives populaires : Le 29 novembre le peuple suisse s'est prononcé sur deux initiatives populaires.

- « Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement » : l'initiative visait à renforcer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises suisses concernant leurs activités à l'étranger. L'initiative est rejetée faute de réunir une majorité de cantons, malgré un soutien de la population à 50,7%.
- « Pour une interdiction du financement de matériel de guerre » : l'initiative souhaitait interdire l'octroi de fonds publics aux producteurs d'armes et la détention d'actions et de produits financiers liés à ces entreprises. Selon l'initiative, toute entreprise qui réalise plus de 5 % de son chiffre d'affaires annuel dans la production d'armes est un producteur de matériel de guerre. L'initiative est rejetée à 57,5% des votants.

Session parlementaire d'hiver : La session parlementaire d'hiver a débuté le 30 novembre et prendra fin le 18 décembre. Cette séquence sera clôturée par un vote du Parlement suisse sur les différents textes abordés au cours de la session. Les parlementaires étudieront notamment l'augmentation du budget consacré au nouveau soutien économique Covid-19 pour un total de 1 Md CHF, l'extension de l'indemnité de chômage partiel aux CDD, ainsi que les modalités de la reprise du programme de prêts garantis par l'Etat aux PME.